



DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES REPORTÉES

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, greffier de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, qu'en raison de la pandémie de la Covid-19, les assemblées publiques de consultations prévues pour être tenues lors de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 7 avril 2020 à 19 h 30 concernant les demandes de dérogations mineures suivantes sont suspendues :

- **200, rue de Sydney (projetée);**
- **245, rue de Singapour (projeté);**
- **276, 4^e Rang Est.**

Un nouvel avis public annonçant la tenue des assemblées sera donné après la fin de l'état d'urgence sanitaire.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Ce 3 avril 2020

Le greffier,
Daniel Martineau, notaire
www.VSAD.ca